

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 04 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le 04 novembre à 18h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire.

Date de la convocation : mercredi 30 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11 votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Duret Franck, Eckert Pierre, Cordier Christelle (arrivée à 18h42), Denis Bernadette (arrivée à 18h53), Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia (arrivée à 18h42), Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Corinne Fontan

Madame le maire demande à l'assemblée de supprimer 1 point à l'ordre du jour :

- Reprise de l'éclairage privé du lotissement en Neurenchin. En effet, compte tenu de la crise sanitaire l'assemblée générale de l'association syndicale du lotissement programmé le 30 octobre 2020, a été reportée à une date ultérieure.

Le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité ce retrait.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

Le Conseil Municipal **ADHERE** à l'unanimité au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2020 pour un montant de 0.30€ par habitant soit un montant total de **117.90 €**.

- Transfert du Plan local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Val de Saône Centre

Mme la Maire **expose** :

La loi N° 2014-366 pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové dit « ALUR » en date du 24 mars 2014 rend obligatoire le **transfert** de la compétence liée à l'élaboration des **PLU** aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes.

Cette même loi « Alur » prévoit que si la communauté de communes n'est pas devenue compétente en matière de plan local d'urbanisme, elle devient de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires soit le 1^{er} janvier 2021, sauf **opposition** d'au moins 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population.

Considérant l'approbation du PLU le 25 février 2009 ;
Considérant la loi Alur du 24 mars 2014 ;
Considérant la nécessité de mise en conformité du PLU avec cette même loi ;
Considérant l'obligation de mise en conformité avec le Grenelle ;
Considérant l'obligation de prendre en compte le volet PCAET, inexistant dans le PLU actuel ;
Considérant la possibilité offerte de dialogue au sein de la conférence des maires ;
Considérant l'économie potentielle d'une mutualisation ;

Après en avoir délibéré à **8 voix pour et 3 absentions**, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes Val de Saône Centre.
- **AUTORISE** Madame le maire à notifier la présente délibération au Président de la communauté de communes Val de Saône Centre.

Questions diverses

Le Conseil Municipal est informé des points suivants :

- ✓ Sinistre du 20 octobre 2020 , l'arbre d'un particulier est tombé sur une ligne électrique entraînant la chute du point lumineux situé chemin de la Cure.
- ✓ Un courrier a été distribué le 23 octobre 2020 aux propriétaires d'arbres ou de haies débordant sur la voie publique. Un nouveau contrôle sera fait en début d'année 2021, pour vérifier si les travaux d'élagage ont bien été effectués.
- ✓ Urbanisme : accord pour la création d'une piscine.
- ✓ Les restaurateurs ont informé la mairie de la vente du fonds de commerce. Les futurs acquéreurs devraient se présenter prochainement.
- ✓ L'entreprise CHOLTON interviendra le 26 novembre 2020 pour vérifier les bornes à incendie. En 2018 le coût de cette maintenance s'élevait à 29.50€ ht par hydrant.
- ✓ Formation INSEE annulée, en attente des nouvelles directives gouvernementales.
- ✓ La situation sanitaire s'aggravant dans l'Ain, la Préfecture demande aux maires de contacter les personnes vulnérables.
- ✓ Le prochain bulletin est en cours de réalisation. Un panier de Noël sera porté aux aînés qui le souhaitent, pour remplacer le traditionnel repas des anciens.
- ✓ Présence de lierre sur plusieurs poteaux téléphoniques.
- ✓ Le département, service des routes a été alerté pour effectuer un nettoyage des fossés suite à leur fauchage.
- ✓ Prévoir une tournée de l'ensemble des voiries communales suite à la sécheresse par la commission voirie.
- ✓ Entend le compte rendu des réunions DDT, commissions communautaires, Smidom, PCAET, et conseil école.

Clôture de la séance à 20h20.

Le Maire,

